

---

## Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 11 décembre 2019

---

# Les tpg déploieront un dispositif spécial pour accompagner l'arrivée du Léman Express

**Information et supervision sur le réseau, renouvellement du site internet, nouvelle application mobile, renforcement du service aux clients, agence à Lancy-Pont-Rouge : les tpg multiplient les initiatives pour faciliter les changements prévus à partir du dimanche 15 décembre 2019.**

Les Transports publics genevois (tpg) sont prêts pour l'échéance fixée le dimanche 15 décembre 2019. Une date qui coïncidera avec la mise en service intégrale du Léman Express et l'exploitation d'une nouvelle ligne de tram transfrontalière, la ligne 17 entre Lancy-Pont-Rouge et Annemasse-Parc Montessuit.

Compte tenu des nouveautés attendues, les tpg dépêcheront les premiers jours une trentaine de personnes en plusieurs points névralgiques de leur réseau pour répondre aux questions de leurs clients et superviser le fonctionnement des nouvelles interfaces situées à Chêne-Bourg, Genève-Champel, Genève-Eaux-Vives, Lancy-Bachet et Lancy-Pont-Rouge. Il s'agira pour les tpg d'appréhender la situation sur le terrain et de suivre de manière attentive les flux de voyageurs, les charges des véhicules ainsi que les avances et les retards de leurs lignes. Un travail d'analyse qui se fera en coordination avec l'Office cantonal des transports (OCT) de l'Etat de Genève et les autres acteurs de la mobilité concernés.

### Multiples connexions au Léman Express

Au niveau opérationnel, la nouvelle ligne 17 des tpg signalera dès le 15 décembre 2019 le retour du tram à Annemasse. Elle offrira des connexions au Léman Express en gares de Genève-Eaux-Vives et de Lancy-Pont-Rouge.

Sur la même rive, la nouvelle ligne 38 reliera depuis Chens-sur-Léman et Hermance, le pôle de Vézenaz au secteur des Trois-Chêne via Vandœuvres, offrant aux communes du bord du lac un accès au Léman Express en gare de Chêne-Bourg. Une nouvelle ligne 39 reprendra la desserte de Jussy et Meinier sur Vézenaz assurée jusqu'à présent par la ligne B avec un terminus à Presinge d'un côté et à la pointe à la Bise de l'autre.

La ligne C sera quant à elle divisée en deux lignes distinctes permettant une desserte directe depuis la gare de Chêne-Bourg sur le quartier des Hutins à Puplinge puis sur Jussy et Monniaz (ligne 32) alors que la ligne 37 assurera la desserte de Fossard, la gare de Chêne-Bourg, Cara, Presinge avec un nouveau terminus à Lullier.

A la gare de Genève-Eaux-Vives, outre l'arrivée de la ligne 17, le parcours des lignes 1, 9, 33 et A sera modifié via le chemin Franck-Thomas pour desservir au plus près la gare et améliorer la desserte du haut du chemin de Grange-Canal.

Du côté de Champel, la ligne 7 sera prolongée, une course sur deux depuis les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) le long de l'avenue de la Roseraie jusqu'au Pont de la Fontenette pour desservir le secteur de l'Aubépine. Un accès direct sera possible sur le Léman Express à l'arrêt Genève-Champel-Gare/Hôpital.

Les villages de la Champagne seront aussi reliés au Léman Express grâce à la gare de La Plaine. Des connexions seront établies avec les lignes 74, 75 et 78. Et la nouvelle ligne 76 offrira la même possibilité aux habitants de Viry, Soral, Laconnex et Cartigny tout comme la nouvelle ligne 77 pour les habitants d'Avusy, Athenaz et Avully.

Le prolongement des lignes J et K permettra également aux clients des tpg en provenance d'Avully, Avusy, Cartigny, Chancy, Onex et Bernex d'accéder aux lignes de trams 15 et 17 ainsi qu'au Léman Express en gare de Lancy-Pont-Rouge. Alors que la récente ligne 62 en provenance de Collonges-Marché à destination de la gare de Lancy-Bachet verra son offre renforcée aux heures de pointe.

Parmi les autres améliorations prévues sur le réseau des tpg, à signaler notamment : la ligne 22 qui suite à l'avancement du chantier sur l'avenue du Bouchet, desservira le secteur du Petit-Saconnex dans les deux sens. Dans le même secteur, un renforcement de l'offre est prévu sur la ligne F avec un bus toutes les 7/8 minutes aux heures de pointe entre Ferney-Voltaire et Genève et toutes les 15 minutes jusqu'à Gex. Toujours au Grand-Saconnex, la ligne Express 5+ ne desservira plus Genève Aéroport mais le P+R P47. Ainsi les lignes 5, 28, F et 5+ bénéficieront des nouvelles voies bus mises en place progressivement sur la route de Ferney.

Et une nouvelle ligne 59 sera inaugurée entre Genève-Aéroport et la Plage du Vengeron, desservant désormais la gare de Chambésy au cœur du village et offrant une liaison directe entre Chambésy et le Grand-Saconnex.

#### **Nouveau site internet**

Afin de guider leurs clients, les tpg ont lancé mardi un nouveau site internet ([www.tpg.ch](http://www.tpg.ch)). Ils ont mis en ligne, il y a quelques jours, l'application mobile « [tpgPreview](#) » - 27'500 téléchargements à ce jour - offrant de nouvelles fonctionnalités telles que la géolocalisation, l'achat de billets électroniques par carte bancaire ou la recherche d'itinéraires en temps réel. Ils ont décidé également d'augmenter temporairement les ressources de leur centre de contacts clients à partir du 16 décembre 2019. Et ils s'approprient à ouvrir une nouvelle agence à la même période à la Gare-Lancy-Pont-Rouge. Une enseigne qui viendra s'ajouter aux points de vente actuels.

Les [changements par ligne](#) et les nouveaux horaires – valables à partir du 15 décembre 2019 - sont consultables sur le site [www.tpg.ch](http://www.tpg.ch).

### Rappel à propos de la numérotation des lignes des tpg

Afin d'être en conformité avec les exigences fédérales, les tpg rappellent que leur nomenclature évoluera au cours des prochaines années. Ils adopteront ainsi progressivement une numérotation par chiffres. Les lettres resteront disponibles pour des lignes spéciales. Les codes couleur évolueront aussi – même si les lignes historiques garderont leurs couleurs actuelles – afin de gagner en visibilité sur la carte du réseau des tpg. Vous trouverez ci-dessous les premiers changements prévus à partir du 15 décembre 2019.

2020	2019	Parcours	Remarque
17	/	Annemasse-Parc Montessuit – Moillesulaz – Place Favre – Genève-Eaux-Vives-Gare – Rive-Bel-Air – Plainpalais – Uni-Mail – Acacias – Lancy-Pont-Rouge-Gare	Nouvelle ligne
32	C Jussy	(Monniaz) – Jussy-Meurets – Puplinge-Frémis – Mon-Idee – Chêne-Bourg-Gare-Tour/-Place – Place Favre – Sous-Moulin	Changement de numéro et parcours adapté
37	C Presinge	Lullier – Presinge – Puplinge-Mairie – Mon-Idee – Graveson – Chêne-Bourg-Gare-Tour – Thonex-Mairie – Sous-Moulin	Changement de numéro et parcours adapté
38	B Hermance/Chens	Place Favre – Chêne-Bourg-Gare-Place – Petit-Bel-Air – Vandœuvres – Capite – Vézenaz – Bois-Caran – Saint-Maurice – Le Soleil – Anières-Mairie – Hermance – [Chens-sur-Léman (F)]	Changement de numéro et parcours adapté
39	B Jussy	Pointe à la Bise – Vézenaz-Village – Capite – Pallanterie – Meinier-Tour – Corsinge-Village – Jussy-Place – Lullier – Presinge	Changement de numéro et parcours adapté
50	V	Aéroport – Genthod – Versoix-La Scie – Versoix-Centre sportif	Changement de numéro et suppression du transbordement à Versoix
52	Z	Parcours inchangé	Changement de numéro
55	U	Parcours inchangé	Changement de numéro
59	/	Plage du Vengeron – Chambésy-Gare – Grand-Saconnex-Place – Aéroport	Nouvelle ligne
70	S	Parcours inchangé	Changement de numéro
71	W Hôpital La Tour	Satigny – Hôpital de La Tour	Changement de numéro
72	W Chouilly	Satigny – Chouilly – Peissy – Satigny	Changement de numéro
73	54	Parcours inchangé	Changement de numéro
74	P	Parcours inchangé	Changement de numéro
75	X Dardagny	Parcours inchangé	Changement de numéro
76	/	Viry – Soral – Laconnex – Petite-Grave – Cartigny – La Plaine	Nouvelle ligne
77	/	Sézegnin – Avusy – Avully – La Plaine	Nouvelle ligne
78	X Chancy	La Plaine – Avully – Chancy	Changement de numéro

Pour de plus amples informations au sein des Transports publics genevois (tpg) :

François Mutter, porte-parole des tpg

+41 22 308 31 60 / +41 79 694 49 44 - [mutter.francois@tpg.ch](mailto:mutter.francois@tpg.ch)

Les Transports publics genevois tpg sont l'opérateur de transport public de référence de la région genevoise. Ils ont pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité sur leur territoire en proposant une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Les tpg visent dans toutes leurs actions l'excellence au service de la collectivité publique. Ils agissent dans le cadre d'un contrat de prestations renégocié tous les cinq ans avec l'État de Genève.